



Année scolaire 2026-2027 :

2nde GT....

NOM :

PRENOM :

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

L'enseignement optionnel est déterminé en fonction de la capacité de travail et des centres d'intérêts de l'élève. Cet enseignement ne peut excéder 3H00 dans sa globalité.

NB : Deux enseignements optionnels maximum autorisé

Choix	Enseignements optionnels	
	CREATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE	1H30
et / ou		
	PREVENTION SANTE ET ENVIRONNEMENT	1H30
ou		
	CINEMA AUDIOVIDEO	3H00
ou		
	CREOLE	3H00
	SECTIONS SPORTIVES : PLONGEE	

SECTION EURO ANGLAIS ET ESPAGNOL

Le choix de la section euro Anglais-Espagnol équivaut à un engagement sur la totalité des cycles :

2nd ☐ 1^{ère} ☐ T^{ale} ☐

Anglais 1H et Discipline Non linguistique : Mathématiques 1H	
Ou	
Espagnol 1H et Discipline Non linguistique : Physiques Chimie 1H	

Les sections européennes proposent à des élèves motivés de développer leurs compétences en langues et leurs connaissances de la culture des pays hispanophones et anglophones.

Elles proposent des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants :

- L'apprentissage renforcé de l'anglais ou de l'Espagnol débuté au collège
- L'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) en anglais ou Espagnol ;
- Les mathématiques en Anglais et la Physique Chimie en Espagnol ;
et la connaissance approfondie de la culture de pays anglophones ou hispanophones par le biais d'un projet de mobilité et de la présence d'une assistante de langue.

NB : La Section peut être cumulée avec un enseignement optionnel